

**Société du parc
industriel et portuaire
de Bécancour**

Québec 

RAPPORT ANNUEL

**2008
2009**

TABLE DES MATIÈRES

Profil de la Société	02
Message du président du conseil d'administration	03
Conseil d'administration	03
Message du président-directeur général	04
Équipe de direction	05
États financiers	08
Code d'éthique et de déontologie des administrateurs	C3
Adjudication des contrats	C3



Monsieur Clément Gignac
Ministre du Développement économique,
de l'Innovation et de l'Exportation

Monsieur le Ministre,

Conformément aux dispositions de la *Loi sur la Société du parc industriel et portuaire de Bécancour*, nous avons l'honneur de vous présenter le rapport annuel de ladite Société pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2009.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre haute considération.

Le président du conseil d'administration,

A handwritten signature in dark ink, reading "Henri Boudreau". The signature is fluid and cursive, with the first letter of "Henri" being a large, stylized capital "H".

Henri Boudreau

PROFIL DE LA SOCIÉTÉ

MISSION

La Société du parc industriel et portuaire de Bécancour a pour mission de favoriser le développement économique du Québec en développant et en exploitant, dans un objectif d'autofinancement, un parc industriel et portuaire.

PROFIL

La Société du parc industriel et portuaire de Bécancour est mandataire du gouvernement du Québec et le ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation est responsable de l'application de sa loi constitutive.

Le Parc industriel et portuaire de Bécancour est situé en bordure du fleuve Saint-Laurent, à mi-chemin entre les villes de Montréal et de Québec. Il s'étend sur un territoire de plus de 6 900 hectares de terrain, dont environ 2 135 des 3 201 hectares réservés à l'implantation d'entreprises industrielles et commerciales sont encore disponibles.

La Société a pour objet de promouvoir l'établissement de nouvelles entreprises et de fournir les infrastructures nécessaires à l'implantation et l'exploitation d'entreprises de grande envergure.



MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

La Société du parc industriel et portuaire de Bécancour a fait beaucoup de chemin depuis sa création en 1968. Quatre décennies plus tard, nous retrouvons un parc industriel doté d'infrastructures performantes dont un port en eau profonde accessible à longueur d'année et un impressionnant réseau de distribution d'eau industrielle. Ces installations exceptionnelles associées à une communauté industrielle dynamique, un bassin de main-d'œuvre qualifiée, un environnement remarquable, un approvisionnement énergétique multisource très fiable et un positionnement géographique permettant de joindre facilement le continent américain en font l'un des parcs industriels les plus prestigieux au Canada et un outil de développement économique important pour le Québec.

Au cours de l'année, les membres du conseil ont procédé, entre autres, à la révision de la politique portant sur les conditions de contrats et du code d'éthique et de déontologie des employés. De plus, ils se sont penchés sur la signature corporative de la Société et l'expression « de classe mondiale » a été retenue comme étant le qualificatif représentant le plus fidèlement le Parc industriel. Les panneaux d'accueil aux entrées du Parc ont ainsi été modifiés afin de diffuser cette nouvelle image.

Finalement, des changements au sein du conseil d'administration ont eu lieu quelques temps après la fin de l'exercice financier 2008-2009. Un membre s'est retiré du conseil d'administration et deux nouveaux membres ont été nommés afin de combler des postes vacants. Je désire donc, au nom du conseil d'administration et de la direction, transmettre mes sincères remerciements à monsieur Luc Alarie pour le travail accompli et souhaiter la bienvenue à madame Lucie Houle-Laporte et à monsieur Pierre Moreau. De plus, j'aimerais féliciter l'ensemble des membres pour leur disponibilité et leur dévouement. L'implication de chacun d'entre vous comme bénévole au sein de la Société est très appréciée et votre apport est précieux.

Le président du conseil d'administration,



Henri Boudreau



Henri Boudreau
Président du Conseil
Retraité du secteur
de l'éducation



Jean Rousseau
Vice-président du Conseil
Producteur agricole,
Ferme Rhétaise inc.



Lucie Houle-Laroche
Administrateur,
Les immeubles Lucie
et Bernard Laroche inc.



Jean Poliquin
Directeur de
succursale, Financière
Banque Nationale



Judith Tourigny
Directrice de comptes
commerciaux, Centre
financier aux entreprises
Desjardins



Pierre Moreau
Conseiller en gestion



Pierre Gagnon
Directeur général,
Bellemare
environnement/recyclage



MESSAGE DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

Après 40 ans d'existence, la Société du parc industriel et portuaire de Bécancour peut affirmer qu'elle a su tirer son épingle du jeu. Cette affirmation s'applique particulièrement bien à l'année 2008-2009, car malgré des conditions économiques mondiales difficiles, elle a réussi à attirer de nouveaux investissements dans le Parc industriel de Bécancour.

En 2008-2009, les revenus en provenance des installations portuaires ont augmenté d'environ 570 000 \$ par rapport à l'an dernier, soit une augmentation de 19 %. L'arrivée de deux nouveaux clients au port de Bécancour : un pour l'expédition de cargo général relié à l'implantation d'une mine au Nunavut et l'autre pour le transbordement de pièces d'éoliennes fabriquées par l'entreprise trifluvienne Marmen, explique la majeure partie de cette croissance.

L'augmentation des revenus portuaires jumelée à la vente de terrains reliée à l'implantation de la nouvelle usine TRT-ETGO ainsi qu'à l'expansion de deux PME déjà installées dans le Parc industriel et portuaire de Bécancour, soit Métaltek Laser inc. et Les maçonneries Blanchette inc., a permis de réaliser des revenus de plus de 7 M\$, environ 1,7 M\$ de plus que l'an dernier, représentant une augmentation de 32 %. La Société a donc terminé l'année avec un bénéfice net de près de 500 000 \$. Ces résultats lui ont permis d'investir plus de 2 M\$ dans ses immobilisations et de rembourser 1 M\$ sur la dette à long terme sans affecter ses liquidités.

Ayant toujours comme objectif de maintenir ses infrastructures en très bon état, la Société, comme à chaque année, a réalisé plusieurs travaux reliés à l'entretien, la réparation et la construction de nouvelles installations : la continuation des travaux reliés à la réhabilitation du réseau d'égout sanitaire et à la réfection de pavage, l'aménagement d'une voie de contournement permettant d'ajouter une alternative pour joindre la zone portuaire, le remplacement d'un ponceau, l'ajout d'éclairage de l'aire d'entreposage au port, l'installation d'une pompe à vitesse variable à l'usine d'eau industrielle, le dragage d'une partie de la darse, etc. À ceux-ci se sont ajoutés les travaux reliés à l'implantation de l'usine TRT-ETGO : le prolongement de la conduite d'eau industrielle et l'aménagement d'un nouveau ponceau.

En terminant, je tiens à remercier les membres du conseil d'administration pour la confiance et la collaboration qui ont régné tout au long de l'année. Ce climat positif facilite l'exercice de nos fonctions respectives.

Le président-directeur général,

M^e Guy LeBlanc

04

Silicium Bécancour, une des premières entreprises étrangères à s'installer dans le Parc industriel de Bécancour en 1976, a mis sur pied, en décembre 2007 puis à l'été 2008, deux usines de silicium purifié destiné à la fabrication de cellules solaires. À long terme, ces nouvelles usines, dont l'investissement totalise environ 90 M\$, devraient créer 200 emplois directs de plus chez Silicium Bécancour. Puis en août 2008, REC Silicium, division de l'entreprise norvégienne REC ASA, a annoncé la construction d'une usine de silicium polycristallin devant servir à la fabrication de semi-conducteurs et de panneaux solaires. Cette nouvelle usine dont le coût a été estimé à 1,2 milliard de dollars devrait créer 300 emplois. Ces investissements, dans un secteur qui connaît actuellement une forte croissance, laisse présager un avenir prometteur pour le Parc industriel dans le marché du photovoltaïque. Au cours de l'année, nous avons également assisté à la construction de l'usine Twin Rivers Technologies — entreprise de transformation de graines oléagineuses du Québec ulc (TRT-ETGO), une usine de broyage de graines de canola, de soya et de palme. Annoncée l'an dernier, cette usine devrait, lors de sa mise en opération prévue en décembre 2009, créer 80 emplois et permettre aux agriculteurs du Québec de diversifier leurs cultures.

ÉQUIPE DE DIRECTION



LA DIRECTION DES FINANCES

est responsable des ressources financières, des affaires juridiques, du contrôle interne ainsi que des systèmes de gestion de l'information et de la bureautique. Elle assume certaines responsabilités reliées aux ressources humaines, aux communications, au développement et à l'administration de la Société.

Danielle Hébert, CA

Directrice des finances

LA DIRECTION GÉNÉRALE

est responsable de la gestion et du développement à long terme de la Société. Elle détermine les grands axes de développement et s'assure de la mise en œuvre du plan stratégique. Elle contrôle les activités reliées à la gestion.

M^e Guy LeBlanc

Président-directeur général

LA COORDINATION DES ACTIVITÉS PORTUAIRES ET DE LA SÉCURITÉ

est responsable des activités reliées au port incluant l'utilisation des quais, les aires d'entreposage et la mise en œuvre du plan de sûreté. Elle assure également les responsabilités reliées au maintien de la certification I.S.P.S. ainsi que celles ayant trait au programme Alliance Verte.

Manon Blais

Coordonnatrice aux activités portuaires et à la sécurité /maître de port

LA DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES ET DE L'ENVIRONNEMENT

est responsable de la planification, de la gestion, de la construction et de la rénovation des immobilisations ainsi que des services s'y rattachant. Elle est également responsable de l'aspect technique relié à l'implantation des nouvelles entreprises et de la problématique environnementale.

Jacques Morrissette, ing.

Directeur des services techniques et de l'environnement

LE SERVICE DE L'ENTRETIEN

est responsable de l'équipe affectée aux travaux de construction, d'entretien et d'opérations des immobilisations de la Société.

Serge Masson

Superviseur à l'entretien

RAPPORT DE LA DIRECTION

06

Les états financiers de la Société du parc industriel et portuaire de Bécancour ont été dressés par la direction, qui est responsable de leur préparation et de leur présentation, y compris les estimations et les jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix de conventions comptables appropriées et qui respectent les principes comptables généralement reconnus du Canada. Les renseignements financiers contenus dans le reste du rapport annuel d'activité concordent avec l'information donnée dans les états financiers.

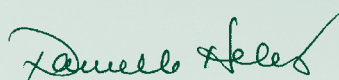
Pour s'acquitter de ses responsabilités, la direction maintient un système de contrôles comptables internes, conçu en vue de fournir l'assurance raisonnable que les biens sont protégés et que les opérations sont comptabilisées correctement et en temps voulu, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire des états financiers fiables.

La Société reconnaît qu'elle est responsable de gérer ses affaires conformément aux lois et règlements qui la régissent.

Le conseil d'administration doit surveiller la façon dont la direction s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière et il approuve les états financiers.

Le Vérificateur général du Québec a procédé à la vérification des états financiers de la Société, conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada, et son rapport du vérificateur expose la nature et l'étendue de cette vérification et l'expression de son opinion. Le Vérificateur général peut, sans aucune restriction, rencontrer le conseil d'administration pour discuter de tout élément qui concerne sa vérification.

La directrice des finances,



Danielle Hébert, CA

Le président-directeur général,



M^e Guy Leblanc

Bécancour, le 12 mai 2009



RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

À l'Assemblée nationale,

J'ai vérifié le bilan de la Société du parc industriel et portuaire de Bécancour au 31 mars 2009 et l'état des résultats et excédent cumulé ainsi que des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Société. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Société au 31 mars 2009, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. Conformément aux exigences de la *Loi sur le vérificateur général* (L.R.Q. chapitre V-5.01), je déclare qu'à mon avis, compte tenu de l'adoption des nouvelles normes relatives aux stocks, et expliquées à la note 3, ces principes ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Le vérificateur général du Québec,

A handwritten signature in blue ink that reads "Renaud Lachance c.a. auditeur". The signature is fluid and cursive.

Renaud Lachance, CA auditeur
Québec, le 12 mai 2009

RÉSULTATS ET EXCÉDENT CUMULÉ

de l'exercice terminé le 31 mars 2009

08

	2009	2008
PRODUITS (note 4)	7 031 853 \$	5 335 425 \$
CHARGES		
Charges d'exploitation par catégorie (note 5)		
Traitements et avantages sociaux	1 136 525	1 122 746
Entretien et réparations	967 444	760 491
Fournitures et approvisionnements	555 453	648 914
Services professionnels, administratifs et autres	223 566	281 819
Gardiennage	212 077	190 453
Taxes municipales et scolaires	176 859	179 443
Publicité et promotion	70 974	75 721
Déplacements et communications	43 829	56 545
Autres charges	16 500	8 460
	3 403 227	3 324 592
Amortissement des immobilisations corporelles	2 154 251	2 063 466
	5 557 478	5 388 058
Autres frais		
Frais financiers (note 6)	940 796	951 130
Participation aux réseaux d'eau potable et d'égout de la Ville de Bécancour (note 15)	47 863	47 464
	6 546 137	6 386 652
BÉNÉFICE NET (PERTE NETTE)	485 716	(1 051 227)
EXCÉDENT CUMULÉ AU DÉBUT	11 919 814	12 971 041
EXCÉDENT CUMULÉ À LA FIN	12 405 530 \$	11 919 814 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers

BILAN au 31 mars 2009

	2009	2008
ACTIF		
À court terme		
Encaisse	858 962 \$	605 081 \$
Dépôt à terme (note 7)	1 000 000	1 300 000
Créances (note 8)	639 954	1 297 394
Stock de pièces de rechange (note 9)	95 662	100 640
Frais payés d'avance	80 569	82 962
	2 675 147	3 386 077
Inventaire de terrains	5 441 142	5 463 439
Immobilisations corporelles (note 10)	24 984 079	25 358 238
	33 100 368 \$	34 207 754 \$
PASSIF		
À court terme		
Charges à payer et frais courus	744 154 \$	1 245 425 \$
Intérêts courus sur la dette à long terme	407 827	425 922
Retenues sur contrats	76 882	17 817
Produits reportés	179 720	161 836
Portion à court terme de la dette à long terme (note 13)	-	1 000 000
	1 408 583	2 851 000
Provision pour congés de maladie (note 18)	131 406	143 887
Aide gouvernementale reportée - coût amorti (note 12)	2 223 969	2 352 420
Dette à long terme (note 13)	16 930 880	16 940 633
	20 694 838	22 287 940
EXCÉDENT CUMULÉ	12 405 530	11 919 814
ENGAGEMENTS (note 15)	33 100 368 \$	34 207 754 \$

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION



Henri Boudreau, président



Jean Rousseau, vice-président

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers

FLUX DE TRÉSORERIE de l'exercice terminé le 31 mars 2009

	2009	2008
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Bénéfice net (Perte nette)	485 716 \$	(1 051 227) \$
Ajustements pour :		
Amortissement des immobilisations corporelles	2 154 251	2 063 466
Amortissement des frais d'émission	11 247	6 210
Gain à la vente de terrains	(310 227)	(16 322)
Gain à l'aliénation d'immobilisations corporelles	(800)	-
Virement de l'aide gouvernementale	(128 451)	(109 078)
	2 211 736	893 049
Acquisition de terrains	(121 628)	-
Produit de la vente de terrains	454 152	25 949
Aide gouvernementale	-	290 894
Variation des éléments d'actif et de passif liés à l'exploitation (note 16)	543 573	(331 207)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	3 087 833	878 685
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(2 113 752)	(930 357)
Produit d'aliénation d'immobilisations corporelles	800	-
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(2 112 952)	(930 357)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Nouvelle dette à long terme	3 000 000	-
Remboursement de la dette à long terme	(4 000 000)	-
Frais d'émission	(21 000)	-
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(1 021 000)	-
DIMINUTION DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	(46 119)	(51 672)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	1 905 081	1 956 753
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN (note 16)	1 858 962 \$	1 905 081 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers

NOTES COMPLÉMENTAIRES

au 31 mars 2009

1. CONSTITUTION ET MISSION

La Société du parc industriel et portuaire de Bécancour, personne morale au sens du Code civil, a été constituée par une loi spéciale (L.R.Q. chapitre S-16.001). Elle a pour mission de favoriser le développement économique du Québec en développant et en exploitant, dans un objectif d'autofinancement, un parc industriel et portuaire dans une partie du territoire de la Ville de Bécancour. En vertu des lois sur l'impôt fédéral et provincial, la Société n'est pas assujettie aux impôts sur le revenu.

2. CONVENTIONS COMPTABLES

La préparation des états financiers de la Société par la direction, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, exige que celle-ci ait recours à des estimations et à des hypothèses. Ces dernières ont une incidence à l'égard de la comptabilisation des actifs et passifs, de la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que de la comptabilisation des produits et des charges au cours de la période visée par les états financiers. Les principaux éléments pour lesquels la direction a établi des estimations et formulé des hypothèses sont la provision pour congés de maladie, la durée de vie utile des immobilisations corporelles et la provision pour pertes sur créances. Les résultats réels peuvent différer des meilleures prévisions faites par la direction.

CONSTATATION DES PRODUITS

Les produits tirés des services portuaires et du service d'eau industrielle sont comptabilisés lorsque les services ont été rendus. La Société constate les loyers de base selon la méthode linéaire sur la durée des contrats de location. Les produits tirés des servitudes sont constatés lors de l'octroi des servitudes. L'ensemble de ces produits sont constatés lorsqu'il y a une preuve convaincante de l'existence d'un accord et que le prix que l'acheteur doit payer est déterminé ou déterminable et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La politique de l'entité consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les soldes bancaires et les placements temporaires facilement convertibles à court terme, en un montant connu de trésorerie dont la valeur ne risque pas de changer de façon significative.

STOCK DE PIÈCES DE RECHANGE

Le stock de pièces de rechange est évalué à la moindre valeur (coût ou valeur nette de réalisation). Le coût est établi selon la méthode du premier entré premier sorti. La valeur nette de réalisation représente le prix de vente estimé pour les stocks, diminué des coûts estimés nécessaires pour effectuer le service.

INVENTAIRE DE TERRAINS

Les terrains en inventaire sont comptabilisés à la moindre valeur (coût ou valeur nette de réalisation). Le coût est établi selon la méthode du coût moyen. La valeur nette de réalisation représente le prix de vente estimé pour les terrains, diminué des coûts estimés nécessaires pour effectuer la vente. Les taxes municipales et scolaires ainsi que les intérêts relatifs à l'achat de ces terrains sont imputés aux opérations.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties à compter de leur utilisation et sur leur durée de vie utile prévue, selon la méthode de l'amortissement linéaire et aux taux suivants :

Bâtisses, aires d'entreposage et de stationnement	2 1/2 % à 5 %
Installations portuaires	2 1/2 % à 20 %
Véhicules	20 %
Équipement	6 2/3 % à 10 %
Réseaux d'eau potable et d'égout	3 1/3 % à 5 %
Usine et réseau de distribution d'eau industrielle	2 1/2 % et 5 %
Routes et rues	4 % et 5 %
Réseau ferroviaire	2 1/2 %
Mobilier et équipement de bureau	10 % et 20 %

La Société examine régulièrement la valeur comptable de ses immobilisations corporelles en comparant la valeur comptable de celles-ci avec les flux de trésorerie futurs non actualisés qui devraient être générés par l'actif. Tout excédent de la valeur comptable sur la juste valeur est imputé aux résultats de la période au cours de laquelle la dépréciation a été déterminée.

AIDE GOUVERNEMENTALE REPORTÉE

Les subventions pour l'acquisition d'immobilisations corporelles sont comptabilisées comme aide gouvernementale reportée et sont virées aux résultats selon la même méthode et les mêmes taux d'amortissement que les immobilisations corporelles subventionnées auxquelles elles se rapportent. Les subventions relatives aux charges d'exploitation sont comptabilisées à titre d'autres produits.

RÉGIME DE RETRAITE

La comptabilité des régimes à cotisations déterminées est appliquée au régime interentreprise à prestations déterminées gouvernemental compte tenu que la Société ne dispose pas de suffisamment d'informations pour appliquer la comptabilité des régimes à prestations déterminées.

PROVISION POUR CONGÉS DE MALADIE

La provision pour congés de maladie est établie à l'aide d'une méthode actuarielle qui tient compte des avantages gagnés à la date de clôture. La valeur des obligations actuarielles est établie selon les hypothèses de nature économique les plus probables. Ces hypothèses font l'objet d'une réévaluation annuelle.

INSTRUMENTS FINANCIERS

Les actifs financiers et les passifs financiers sont constatés initialement à la juste valeur et leur évaluation ultérieure dépend de leur classement, comme il est décrit ci-après. Leur classement dépend de l'objet visé lorsque les instruments financiers ont été acquis ou émis, de leurs caractéristiques et de leur désignation par la Société.

Classification	
Encaisse	Détenus à des fins de transaction
Dépôt à terme	Détenus à des fins de transaction (1)
Créances	Prêts et créances
Emprunt bancaire	Autres passifs
Charges à payer et frais courus	Autres passifs
Intérêts courus sur la dette à long terme	Autres passifs
Retenues sur contrats	Autres passifs
Dette à long terme	Autres passifs

(1) désignés de façon irrévocable

DÉTENUS À DES FINS DE TRANSACTION

Les actifs financiers détenus à des fins de transaction sont des actifs financiers qui sont généralement acquis en vue d'être revendus avant leur échéance ou qui ont été désignés de façon irrévocable comme étant détenus à des fins de transaction. Ils sont mesurés à la juste valeur à la date de clôture. La juste valeur des actifs financiers à court terme correspond généralement à leur coût, en raison de leur échéance rapprochée.

Les passifs financiers classés comme étant détenus à des fins de transaction sont des passifs financiers non dérivés que la Société choisit de désigner de façon irrévocable, lors de la constatation initiale, comme des instruments qu'elle mesurera à la juste valeur. Aucun passif financier non dérivé n'a encore été désigné par la Société comme étant détenu à des fins de transaction.

PRÊTS ET CRÉANCES

Les prêts et créances n'incluent pas les titres de créances. L'évaluation ultérieure des prêts et créances est au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les produits d'intérêts sont inclus dans les intérêts sur encaisse et dépôts à terme.

AUTRES PASSIFS

Les autres passifs sont comptabilisés au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif et comprennent tous les passifs financiers autres que les instruments dérivés.

COÛTS DE TRANSACTION

Les coûts de transaction liés aux actifs et passifs financiers détenus à des fins de transaction sont passés en charge au moment où ils sont engagés. Les coûts de transaction liés aux actifs financiers disponibles à la vente, aux actifs financiers détenus jusqu'à leur échéance, aux autres passifs et aux prêts et créances sont pris en compte dans la détermination de la valeur comptable de l'actif ou du passif et sont ensuite constatés selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

RÉSULTAT ÉTENDU

La Société n'a classé aucun instrument financier comme actifs financiers disponibles à la vente. Par conséquent, le résultat étendu ne diffère pas du bénéfice net (perte nette).

3. MODIFICATION DE CONVENTIONS COMPTABLES

STOCK DE PIÈCES DE RECHANGE

Le 1^{er} avril 2008, la Société a appliqué les nouvelles recommandations de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (« ICCA ») quant au nouveau chapitre 3031 « Stocks ». Le chapitre prescrit le traitement comptable des stocks, notamment sur la détermination du coût et de sa comptabilisation ultérieure en charges y compris toute dépréciation jusqu'à la valeur nette de réalisation.

Conformément à ce nouveau chapitre, les pièces de rechange principales pouvant être utilisées seulement avec une immobilisation ont été reclassées aux immobilisations corporelles. Cette modification appliquée de façon rétroactive a eu pour effet de modifier les postes de bilan suivants au 31 mars 2008 et n'a eu aucune incidence sur le bénéfice net, car ces pièces de rechange sont actuellement hors service pour une période prolongée :

BILAN

Stock de pièces de rechange
Immobilisations corporelles

2008

(99 099)\$
99 099

INFORMATIONS À FOURNIR CONCERNANT LE CAPITAL

Le 1^{er} avril 2008, la Société a adopté les recommandations du chapitre 1535 du Manuel de l'ICCA intitulé « Informations à fournir concernant le capital ». Ce chapitre établit des normes de présentation de l'information sur le capital d'une société et sur la façon dont il est géré. Les informations exigées sont fournies dans la note 14. L'adoption de ce chapitre n'a eu aucune incidence sur les résultats de la Société.

INSTRUMENTS FINANCIERS – INFORMATIONS À FOURNIR ET INSTRUMENTS FINANCIERS – PRÉSENTATION

Le 1^{er} avril 2008, la Société a adopté les recommandations des chapitres 3862 et 3863 du Manuel de l'ICCA intitulés « Instruments financiers - information à fournir » et « Instruments financiers - présentation ». Les chapitres 3862 et 3863 ont remplacé le chapitre 3861 « Instruments financiers-informations à fournir et présentation ». Ces chapitres modifient les exigences en matière de présentation au niveau des notes aux états financiers. Ils accordent une plus grande importance aux informations à fournir concernant la nature et l'ampleur des risques découlant des instruments financiers et la façon dont la Société gère ces risques. Les informations exigées sont fournies dans la note 19.

RÉVISION D'ESTIMATIONS COMPTABLES

La Société a modifié au cours de l'exercice sa méthode d'évaluation des obligations relatives aux congés de maladies accumulés. Ces obligations sont dorénavant évaluées selon une méthode actuarielle qui tient compte de la répartition des prestations constituées. Ce changement d'estimation comptable a eu pour effet d'augmenter de 5 373 \$ la valeur de l'obligation au 31 mars 2009. L'effet de ce changement a été comptabilisé prospectivement aux résultats de l'exercice.

4. PRODUITS

PRODUITS D'EXPLOITATION :

Services portuaires
Remboursements par la Ville de Bécancour de certains frais d'entretien
Service d'eau industrielle
Location d'immeubles
Virement de l'aide gouvernementale
Intérêts sur encaisse et dépôts à terme (détenus à des fins de transactions)
Autres produits
Gain à l'aliénation d'immobilisations corporelles

2009

3 542 996 \$
850 000
673 317
496 252
128 451
49 917
14 705
800

5 756 438

2008

2 973 923 \$
850 000
710 413
438 408
109 078
99 555
7 322
-

5 188 699

PRODUITS RELIÉS À L'INVENTAIRE DES TERRAINS :

Produit de la vente de terrains
Coût des terrains vendus

454 152
143 925

310 227

Services publics reliés à la vente de terrains
Emphytéose

965 188
-

1 275 415

7 031 853 \$

25 949
9 627

16 322

67 467
62 937

146 726

5 335 425 \$

5. CHARGES D'EXPLOITATION PAR SECTEUR D'ACTIVITÉS, AVANT AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Administration générale
Usine et réseau de distribution d'eau industrielle
Installations portuaires
Immeubles
Réseaux de transport
Réseaux d'eau potable et d'égout
Véhicules et équipement

2009

1 258 324 \$
555 713
487 897
433 472
337 090
180 970
149 761

3 403 227 \$

2008

1 331 208 \$
670 677
346 573
375 406
302 869
143 056
154 803

3 324 592 \$

6. FRAIS FINANCIERS

Autres passifs financiers

Intérêts sur l'emprunt bancaire
Intérêts sur la dette à long terme

2009

8 911 \$
931 885
940 796 \$

2008

602 \$
950 528
951 130 \$

7. DÉPÔT À TERME

Dépôt à terme portant intérêt au taux fixe de 2,25 % (2008 : taux 4,3 %) , échéant le 18 décembre 2009 et rachetable en tout temps sans pénalité.

8. CRÉANCES

	2009	2008
Clients	590 869 \$	713 683 \$
Aide gouvernementale	-	463 894
Autres	49 085	119 817
	<u>639 954 \$</u>	<u>1 297 394 \$</u>

9. STOCK DE PIÈCES DE RECHANGE

Le coût du stock comptabilisé en charge au poste « Entretien et réparations » au cours de l'exercice était de 15 466 \$ (13 461 \$ en 2008).

10. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2009			2008
	Coût	Amortissement cumulé	Net	Net
Terrains	28 069 \$	- \$	28 069 \$	28 069 \$
Bâtisses, aires d'entreposage et de stationnement	3 965 118	2 595 264	1 369 854	1 469 518
Installations portuaires ⁽¹⁾	41 637 495	25 938 883	15 698 612	16 300 849
Véhicules et équipement	806 948	570 950	235 998	224 563
Réseaux d'eau potable et d'égout	7 364 727	5 181 209	2 183 518	2 300 304
Usine et réseau de distribution d'eau industrielle ^{(1) (2)}	12 677 020	10 101 387	2 575 633	2 460 848
Réseaux de transport :				
Routes et rues	10 761 992	8 853 941	1 908 051	1 562 218
Réseau ferroviaire	1 472 564	539 934	932 630	969 444
Mobilier et équipement de bureau	301 653	249 939	51 714	42 425
	<u>79 015 586 \$</u>	<u>54 031 507 \$</u>	<u>24 984 079 \$</u>	<u>25 358 238 \$</u>

⁽¹⁾ Les installations portuaires et l'usine et le réseau de distribution d'eau industrielle comprennent des montants respectifs de 81 542 \$ et 553 901 \$ d'immobilisations en cours de construction qui ne sont pas amortis.

⁽²⁾ L'usine et le réseau de distribution d'eau industrielle comprend un montant de 99 099 \$ de pièces de rechange pour lesquelles aucun amortissement n'a été comptabilisé depuis leur acquisition, car elles ont été mises hors service pour une période prolongée.

11. EMPRUNT BANCAIRE

La Société dispose d'une marge de crédit bancaire de 1 500 000 \$ garantie par le gouvernement du Québec, renouvelable annuellement le 31 octobre. Les montants prélevés portent intérêt au taux préférentiel. Au 31 mars 2009, le taux préférentiel est de 2,5 % (2008 : 5,25 %) et le solde de cet emprunt bancaire est nul.

12. AIDE GOUVERNEMENTALE REPORTÉE - COÛT AMORTI

	2009	2008
Gouvernement du Québec	1 076 433 \$	1 127 323 \$
Gouvernement du Canada	385 202	421 288
Ville de Bécancour	762 334	803 809
	<u>2 223 969 \$</u>	<u>2 352 420 \$</u>

En 2008, un montant de 290 894 \$ a été constaté dans l'aide gouvernementale reportée. Ce montant se rapporte à l'acquisition d'immobilisations corporelles. Aucune nouvelle aide n'a été constatée en 2009.

13. DETTE À LONG TERME

	2009	2008
Billet à terme du Fonds de financement du gouvernement du Québec échu au cours de l'exercice	- \$	3 999 547 \$
Billet à terme du Fonds de financement du gouvernement du Québec taux effectif de 6,284 %, capital de 10 000 000 \$ remboursable en octobre 2012	9 970 445	9 963 102
Billet à terme du Fonds de financement du gouvernement du Québec taux effectif de 4,906 %, capital de 4 000 000 \$ remboursable en décembre 2015	3 980 411	3 977 984
Billet à terme du Fonds de financement du gouvernement du Québec taux effectif de 4,53 %, capital de 3 000 000 \$ remboursable en décembre 2017	<u>2 980 024</u>	<u>-</u>
	16 930 880	17 940 633
Portion à court terme de la dette à long terme	<u>-</u>	<u>1 000 000</u>
	<u>16 930 880 \$</u>	<u>16 940 633 \$</u>

14. INFORMATIONS SUR LE CAPITAL

La Société définit son capital comme étant l'excédent cumulé et la dette à long terme.

En vertu de sa loi constitutive, la Société est mandataire du gouvernement, ses biens font partie du domaine public et elle doit obtenir l'autorisation du gouvernement pour effectuer certaines transactions d'emprunt et d'acquisition ou de dispositions de biens. La Société n'est assujettie à aucune autre exigence en matière de capital par une source externe.

La Société gère son capital en effectuant une gestion prudente de ses produits, charges, actifs, passifs, investissements et autres transactions financières afin de s'assurer qu'elle exécute de manière efficace les objets spécifiés dans sa loi constitutive.

15. ENGAGEMENTS

PARTICIPATION AUX RÉSEAUX D'EAU POTABLE ET D'ÉGOUT DE LA VILLE DE BÉCANCOUR

En vertu d'une entente avec la Ville de Bécancour ratifiée par le gouvernement du Québec le 11 avril 1973, la Société est autorisée à participer jusqu'en l'an 2011 au financement des réseaux d'eau potable et d'égout desservant le parc industriel et une partie de la Ville de Bécancour.

À ce titre, la Société s'est engagée à payer annuellement le service de la dette relatif à un règlement d'emprunt de la Ville de Bécancour. Au 31 mars 2009, le solde de cet engagement s'élève à 134 200 \$ (2008 : 175 100 \$). La participation (capital et intérêts) au cours de l'exercice s'élève à 47 863 \$ (2008 : 47 464 \$).

16. FLUX DE TRÉSORERIE

Les renseignements supplémentaires sur les flux de trésorerie s'établissent comme suit :

	2009	2008
VARIATION DES ÉLÉMENTS D'ACTIF ET DE PASSIF LIÉS À L'EXPLOITATION		
Créances	657 440 \$	(447 386) \$
Stock de pièces de rechange	4 978	(686)
Frais payés d'avance	2 393	25 148
Charges à payer et frais courus	(108 546)	46 835
Intérêts courus sur la dette à long terme	(18 095)	1 598
Produits reportés	17 884	(1 217)
Provision pour congés de maladie	(12 481)	44 501
	<u>543 573 \$</u>	<u>(331 207) \$</u>
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE		
Encaisse	858 962 \$	605 081 \$
Dépôt à terme	1 000 000	1 300 000
	<u>1 858 962 \$</u>	<u>1 905 081 \$</u>
INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE		
	2009	2008
Intérêts payés sur la dette à long terme	<u>967 012 \$</u>	<u>942 720 \$</u>

En date du 31 mars 2009, le poste « Retenues sur contrats » inclut des acquisitions d'immobilisations pour un montant de 76 882 \$ (2008 : 17 817 \$) et le poste « Charges à payer et frais courus » inclut des acquisitions d'immobilisations pour un montant de 466 215 \$ (2008 : 858 940 \$).

17. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

En plus des opérations entre apparentés déjà divulguées dans les états financiers qui sont mesurées à la valeur d'échange, la Société est apparentée avec tous les ministères et les fonds spéciaux ainsi qu'avec tous les organismes et entreprises contrôlés directement ou indirectement par le gouvernement du Québec ou soumis, soit à un contrôle conjoint, soit à une influence notable commune de la part du gouvernement du Québec. La Société n'a conclu aucune opération commerciale avec ces apparentés autrement que dans le cours normal de ses activités et aux conditions commerciales habituelles. Ces opérations ne sont pas divulguées distinctement aux états financiers.

18. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

RÉGIME DE RETRAITE

Les membres du personnel de la Société participent au Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP) ou au Régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE) ou au Régime de retraite de l'administration supérieure (RRAS). Ces régimes interentreprises sont à prestations déterminées et comportent des garanties à la retraite et au décès.

Au 1^{er} janvier 2008, le taux de cotisation de la Société pour le RREGOP a augmenté de 7,06 % à 8,19 % de la masse salariale cotisable et de 7,78 % à 10,54 % de la masse salariale cotisable pour le RRPE et le RRAS. Il n'y a eu aucune modification au cours de 2009.

Les cotisations de la Société imputées aux résultats de l'exercice s'élèvent à 59 102 \$ (2008 : 49 046 \$). Les obligations de la Société envers ces régimes gouvernementaux se limitent à ses cotisations à titre d'employeur.

PROVISION POUR CONGÉS DE MALADIE

	2009	2008
Solde au début	143 887 \$	99 386 \$
Charge de l'exercice	29 116	92 339
Prestations versées au cours de l'exercice	(41 597)	(47 838)
Solde à la fin	131 406 \$	143 887 \$

Le programme d'accumulation des congés de maladie a fait l'objet d'une actualisation sur la base notamment des estimations et des hypothèses économiques à long terme suivantes au 31 mars 2009 :

Taux de croissance de la rémunération	3,85 % et 4,35 %
Taux d'actualisation	4,25 %
Durée résiduelle moyenne d'activité des salariés actifs	10 ans

19. INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES

En raison de ses actifs et de ses passifs financiers, la Société est exposée aux risques suivants relatifs à l'utilisation d'instruments financiers : le risque de crédit, le risque de taux d'intérêt et le risque de liquidité. L'analyse suivante permet d'évaluer les risques au 31 mars 2009.

RISQUE DE CRÉDIT

Les principaux actifs financiers de la Société comprennent l'encaisse, les dépôts à terme et les créances, lesquels sont assujettis au risque de crédit. La valeur comptable des actifs financiers au bilan représente le risque de crédit maximal de la Société.

Le risque de crédit de la Société est principalement imputable à ses créances clients. Les montants sont présentés dans le bilan déduction faite de la provision pour pertes sur créances, laquelle a fait l'objet d'une estimation par la direction de la Société en fonction de l'expérience antérieure et de son évaluation de la conjoncture économique actuelle. Afin de réduire le risque, la direction évalue la condition financière de ses clients sur une base continue et examine l'historique de crédit de tout nouveau client. La Société a deux clients importants qui représentent environ 43 % du total des créances clients au 31 mars 2009.

Le risque de crédit lié à l'encaisse et au dépôt à terme est limité puisque les contreparties sont des banques à charte jouissant de cotes de solvabilité élevées attribuées par des agences de notation nationales.

Au 31 mars 2009, le classement par échéance des créances clients se détaille comme suit :

	2009	2008
Clients		
Non en souffrance – 0 à 60 jours	587 540 \$	710 867 \$
Entre 61 et 90 jours	2 660	-
Plus de 91 jours	669	2 816
	<u>590 869 \$</u>	<u>713 683 \$</u>

L'évolution de la provision pour perte sur créances est de 0 \$ au bilan (2008 : 0 \$) et l'impact sur les résultats est de 0 \$ (2008 : 460 \$).

RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

La volatilité des taux d'intérêt se répercute sur la juste valeur des actifs et des passifs financiers (risque du marché lié au taux d'intérêt fixe) de même que sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie (risque de flux de trésorerie lié aux taux d'intérêt variable).

La dette à long terme et le dépôt à terme portent des taux d'intérêt fixes. Par conséquent, les risques de flux de trésorerie sont minimes. Le risque de marché lié au taux d'intérêt est limité compte tenu que la Société prévoit respecter les échéances prévues.

RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le risque de liquidité est le risque que la Société ne soit pas en mesure de remplir ses obligations financières aux moments opportuns. La Société surveille le solde de son encaisse et de ses flux de trésorerie qui découlent de son exploitation pour être en mesure de respecter ses engagements. Au 31 mars 2009, les flux de trésorerie contractuels relativement aux passifs financiers de la Société se détaillent comme suit :

	Valeur comptable	Flux de trésorerie contractuels totaux	Échéance				
			Moins de 6 mois	6 à 12 mois	1 à 2 ans	2 à 5 ans	Plus de 5 ans
Charges à payer et frais courus	744 154 \$	744 154 \$	744 154 \$	- \$	- \$	- \$	- \$
Intérêts courus sur la dette à long terme	407 827	407 827	407 827	-	-	-	-
Retenues sur contrats	76 882	76 882	58 821	18 061			
Dette à long terme	16 930 880	21 955 700	465 750	465 750	931 500	12 185 100	7 907 600
Engagements	134 200	143 515	45 832	2 079	47 842	47 762	-
	<u>18 293 943 \$</u>	<u>23 328 078 \$</u>	<u>1 722 384 \$</u>	<u>485 890 \$</u>	<u>979 342 \$</u>	<u>12 232 862 \$</u>	<u>7 907 600</u>

JUSTE VALEUR

La juste valeur est le montant de la contrepartie dont conviendraient des parties compétentes agissant en toute liberté dans des conditions de pleine concurrence.

La juste valeur des actifs et des passifs financiers à court terme est équivalente à la valeur comptable en raison de leur échéance rapprochée.

Puisque la Société se finance aux mêmes taux que le gouvernement du Québec, la juste valeur des autres passifs à long terme est déterminée au moyen de la valeur actualisée des flux monétaires futurs en vertu des accords de financement actuels, selon des taux d'intérêts offerts sur le marché au gouvernement du Québec pour des emprunts comportant des conditions et des échéances semblables. Les taux utilisés pour actualiser les flux de trésorerie futurs pour la dette à long terme sont 2,07 %, 3,15 % et 3,73 % (2008 : 2 %, 3,6 % et 4 %). La juste valeur de la dette à long terme se détaille comme suit :

	2009	2008
Dette à long terme (incluant la portion à court terme) :		
Valeur comptable	16 930 880 \$	17 940 633 \$
Juste valeur	18 827 255 \$	19 192 275 \$

GESTION DES RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

La direction a mis en place des politiques et des procédés en matière de contrôle et de gestion qui l'assure de gérer les risques inhérents aux instruments financiers et d'en minimiser les impacts potentiels.

20. CHIFFRES DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT

Certains chiffres de 2008 ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée en 2009.

CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ADMINISTRATEURS

Les administrateurs de la Société sont tenus de respecter les principes d'éthique et les règles de déontologie prévus par la loi.

Une copie du Code d'éthique et de déontologie des administrateurs de la Société du parc industriel et portuaire de Bécancour peut être obtenue en s'adressant à nos bureaux.

ADJUDICATION DES CONTRATS

L'adjudication par la Société des contrats d'approvisionnement et de services est soumise à une politique formelle.

Copie de cette politique peut être obtenue en s'adressant à nos bureaux.

Dépôt légal – Bibliothèque nationale du Québec, 2009

ISBN-978-2-550-56955-8

ISSN-1183-9902



**Société du parc
industriel et portuaire
de Bécancour**

Québec  
 

1000, boulevard Arthur-Sicard
Bécancour (Québec) G9H 2Z8

Tél. : 819 294-6656
Télec. : 819 294-9020
Courriel : spipb@spipb.com

spipb.com

